



Rapport de stage

Juin 2017

Classe de Seconde générale et technologique

Le rapport de stage écrit sera présenté et soutenu oralement au début du 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2017-2018.

Il devra être constitué de 10 pages au moins, avec une police 11 ou 12, sera précédé d'un sommaire, sera correctement rédigé, illustré et organisé selon le plan suivant :

Introduction

Présentation du stagiaire, de la situation et du contexte de stage

1) Entreprise

- Nom, adresse, siège de l'entreprise
- Activités de l'entreprise
- Organigramme et/ou organisation du service et de l'entreprise
- Tuteur : présentation et fonction

2) Le stagiaire dans l'entreprise

- Les démarches pour obtenir le stage (joindre le CV et la lettre de motivation)
- Le parcours chronologique (déroulement du stage)
- La fonction ou les fonctions exercées
- La description détaillée d'une tâche

3) Bilan

- Compétences développées : disciplines scolaires réinvesties, savoir être, intégration dans le monde de l'entreprise.
- Utilité du stage dans les objectifs professionnels

En conclusion

Appréciations du tuteur sur trois critères :

- Assiduité
- Ponctualité
- Implication

Pour les sections STD2A, le rapport devra être étoffé de quelques croquis (environ 10), de quelques photographies et la première page de couverture réalisée par les soins de l'élève.